

# Avis à la population de Napierville



## Participez à la stratégie québécoise d'économie d'eau potable, faites-vous installer un compteur d'eau!

La municipalité de Napierville, comme toutes les autres municipalités du Québec, doit collaborer à la stratégie québécoise d'économie de l'eau potable. Cette stratégie prévoit la mise en place d'un certain nombre de compteurs d'eau dans le secteur résidentiel de la municipalité de Napierville.

Selon le bilan de l'eau 2022, parmi les actions à réaliser se retrouve l'obligation de procéder à l'installation de compteur d'eau dans tous les ICI (industries, commerces et institutions) ainsi que 60 résidences avant le 1<sup>er</sup> septembre 2025. Cette action sera requise pour l'approbation du bilan 2025 et essentielle afin de bénéficier de la majoration de l'aide financière liée à la SQEEP (stratégie québécoise d'économie de l'eau potable pour nos projets futurs).

La municipalité est donc à la recherche de 60 foyers qui se portent volontaires pour participer à une collecte de données sur la consommation d'eau potable, en procédant à l'installation d'un compteur d'eau à domicile afin de se conformer aux exigences du (MAMH) ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Les statistiques de consommation résidentielle d'eau potable ainsi recueillies nous permettra une gestion plus efficace des infrastructures municipales.

**VOTRE IMPLICATION ET COLLABORATION EST IMPORTANTE POUR NOUS**, nous privilégions davantage la participation volontaire de nos citoyens d'ici le 31 août 2024. Après cette date, malheureusement, nous choisirons aléatoirement des résidences afin de procéder à l'installation de compteur d'eau pour récolter les données de consommation résidentielle. Il est essentiel pour la municipalité de Napierville se conformer aux exigences du (MAMH) ministère des Affaires municipales et de l'habitation.

**\*Notez que l'installation d'un compteur d'eau n'aura aucun effet sur votre compte de taxe, et c'est la municipalité qui fournira et installera gratuitement le compteur d'eau au courant de l'année 2025.**

Nous vous invitons donc à remplir le coupon réponse ci-dessous et à le retourner à la municipalité au 260 rue de l'église, Napierville ou encore par courriel à [Jlefebvre@napierville.ca](mailto:Jlefebvre@napierville.ca) **d'ici le 31 août 2024**

### Coupon à nous retourner

Nom et prénom des propriétaires : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Numéro téléphone : \_\_\_\_\_

Êtes-vous d'accord pour l'installation d'un compteur d'eau chez vous :    \_\_\_ oui    \_\_\_ non

Autorisez-vous notre équipe à procéder à une visite des lieux :                    \_\_\_ oui    \_\_\_ non

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_